



# Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 décembre 2017

À l'attention du Collège des Bourgmestre et Échevins  
et des membres de la Commission de Concertation  
de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert

**Concerne:** Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue du Centaure, 8.

Madame, Monsieur

Nous désirons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis d'urbanisme.

Nous profitons de cette énième demande de régularisation pour des lucarnes et/ou vérandas dans les quartiers Constellations et Capricorne pour rappeler la nécessité et l'urgence de création d'un règlement spécifique permettant de préserver la cohérence de ces quartiers qui témoignent d'une part de l'histoire urbanistique de notre commune.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Wolu-Inter-Quartiers.